

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cosne-Cours-sur-Loire, le 10 avril 2019

LA GARE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE BIENTÔT ACCESSIBLE À TOUS GRÂCE AUX TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DES QUAIS



Les travaux de mise aux normes d'accessibilité des quais de la gare de Cosne-Cours-sur-Loire ont débuté le lundi 1^{er} avril 2019 et s'achèveront à l'été 2020. SNCF Réseau entreprend dès le mois d'avril une première phase de travaux sur le quai 1 qui s'achèvera en novembre 2019. Une seconde phase de travaux débutera fin 2019 et s'achèvera à l'été 2020 pour la réalisation des aménagements du quai 2.

À la clé de ce vaste chantier en gare de Cosne-Cours-sur-Loire, la possibilité pour tous (personnes âgées, en fauteuil roulant, malentendants, femmes enceintes ou tout simplement voyageurs chargés d'une poussette ou d'une valise) de se déplacer du parvis jusqu'au quai et au train en toute facilité et en autonomie.

Ces aménagements, inscrits au CPER 2015/2020, représentent un investissement global de 5,2 M€, financés par la Région Bourgogne-Franche-Comté (80%, soit 4,17 M€) et l'Etat (20%, soit 1,03 M€), dont 2,1 M€ pour les travaux réalisés dès cette année sur le quai 1.

DESCRIPTIF DES TRAVAUX

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite représente un véritable enjeu sociétal. La gare de Cosne-Cours-sur-Loire, qui accueille chaque jour quelques 488 voyageurs en moyenne, est inscrite comme gare prioritaire au titre du maillage territorial dans le Schéma Régional d'Accessibilité Programmée du 4 mars 2016.

Ce chantier consistera à :

- rehausser les quais 1 et 2 à 55 centimètres pour permettre un accès de plain-pied au train
- construire une rampe couverte sur le quai 1 aux normes pour les personnes à mobilité réduite,
- installer un ascenseur sur le quai 2,
- installer des dalles podotactiles d'éveil à la vigilance en béton,
- installer un quai provisoire en extrémité du quai 1,
- mettre aux normes les escaliers, l'éclairage et la signalétique,
- installer une rampe à vélo dans chaque trémie d'escalier,
- réaliser le calage de la voie,
- désamianter la caténaire,
- déposer et reposer les mobiliers des quais (abris, bancs, poubelles, panneaux, ...)
- sécuriser et fermer au public le passage planchéié de service.

CALENDRIER DES TRAVAUX DU QUAÏ 1 (PREMIÈRE PHASE)

Afin d'impacter au minimum les circulations ferroviaires, les travaux préparatoires de la première phase du chantier se dérouleront en avril, de nuit, du lundi au vendredi. Les travaux principaux débiteront fin avril et s'achèveront en novembre 2019. Ils auront principalement lieu de jour, du lundi au vendredi.

Par ailleurs, des travaux de nuit (de 21h à 6h) en semaine sont prévus du 5 au 9 août et du 2 au 6 septembre 2019.

D'autres travaux seront programmés de nuit du 12 au 30 août, sans incidence sur les circulations.



SNCF Réseau met tout en œuvre afin de limiter les nuisances sonores liées aux travaux, dans le respect de la réglementation. Conscient des perturbations que ce chantier engendre, SNCF Réseau sensibilise son personnel et les entreprises qui réalisent les travaux afin de les réduire au maximum.

CONTACTS PRESSE

SNCF RÉSEAU

VALÉRIE LÉPINAY - 06 88 13 59 52 – valerie.lepinay@reseau.sncf.fr

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

MARIE SOUVERBIE - 06 74 97 43 18 - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr

HÉLÈNE WOKOWSKI-PIERRE - 06 14 37 17 26 - helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr

PRÉFECTURE DE RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

CÉCILE HERMIER - 03 80 44 64 05 - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr

